Supplique de la part du Clergé du diocèse des Trois-Rivieres, (CANADA)

A SA SAINTETE

LEON XIII, PAPE.

TRÈS SAINT PÈRE,

Permettez que, nous jetant à vos pieds, nous les baisions avec amour et vénération, et que, tout en offrant à Votre Sainteté, du fond de nos âmes, l'hommage sincère et respectueux des fils les plus dévoués, nous épanchions dans Votre cœur paternel l'extrême douleur qui nous accable.

Nous prêtres du Clergé chargé du ministère pastoral dans le diocèse des Trois-Rivières, au Canada, toujours si attachés d'esprit et de cœur à la doctrine et à l'auguste autorité du St-Siége, dans la personne du Chef de l'Eglise et dans celle de nos Evêques, ses coopérateurs, comme l'ont enseigné et pratiqué nos prédécesseurs dans le sacerdoce, et comme en rend témoignage l'histoire entière de notre pays, nous avons reçu avec une douleur profonde les graves accusations que la S. Congrégation de la Propagande vient d'adresser publiquement devant tous les fidèles, dans une lettre en date du 13 Septembre 1881, au Clergé de cette Province, de manquer à ses devoirs sur plusieurs points très importants, et avons appris en même temps avec surprise l'énonciation de plusieurs autres assertions dont le motif nous échappe.

Dans cette même lettre, nous sommes blâmés sévèrement, Très-Saint Père, et condamnés en totalité, aux yeux de tout le pays, sans que nous ayons été ni avertis, ni entendus, sans même que nous l'ayons soupçonné. Il est dit, entre autres choses, dans ce document :

" Qu'une cause de graves inconvénients se trouve dans l'ingérence du " Clergé dans les affaires politiques, sans se soucier assez de la prudence " pastorale ;

" Que le remède à cet exces de zèle, c'est de rappeler aux Evêques les " prescriptions du IV Concile Provincial de 1868", afin que le Clergé y soit ramené ;

" Que les décisions de l'Eglise se rapportent à certaines erreurs opposées "à la doctrine catholique, et non pas à un parti politique quelconque déterminé;

" Que le parti appelé *Réformiste* est un parti *ci-devant* chaudement appuyé „ même par quelques Evêques;

" Qu'il y a danger de provoquer à une guerre violente contre l'Eglise les " protestants déjà inquiets et irrités contre le Clergé, sous prétexte d'ingérence " indue dans les élections ;

"Que le Clergé évite de nommer en chaire les personnes, encore bien plus

" si c'est pour les discréditer à l'occasion des élections ; et qu'il ne se serve " jamais de l'influence du ministère ecclésiastique pour des fins particulières, si " ce n'est quand les candidats pourraient devenir nuisibles aux vrais intérêts de " l'Eglise".....

Or, Très-Saint Père, nous réclamons avec respect, mais de toutes nos forces contre ces accusations et ces insinuations, parce qu'elles sont contraires à la vérité et à l'honneur du corps sacerdotal canadien.

C'est la troisième fois, nous dit-on, que la S. Congrégation de la Propagande en agit ainsi à l'égard du Clergé de la Province de Québec, avec cette différence, cependant, qu'en premier et en second lieu rien n'arriva officiellement à notre connaissance, et qu'en cette dernière fois au contraire, nous subissons une flétrissure publique officielle et de manière à discréditer réellement notre ministère sacré.

Nous avons appris en effet qu'en 1876 nos Seigneurs les Evêques députèrent Sa Grandeur Mgr Laflèche Evêque des Trois-Rivières auprès du St-Siége, pour disculper le Clergé injustement incriminé sur les mêmes chefs, et qui ignorait même les plaintes portées contre lui.

En 1877, feu Mgr Conroy est venu au milieu de nous, comme Délégué Apostolique ; mais Son Excellence n'a fait connaître d'une manière directe et positive, dans aucun document public, ces prétendus griefs contre le Clergé. Elle n'a pas institué d'enquête pour en constater la réalité.

Aujourd'hui que ces accusations ou plutôt ces reproches nous arrivent officiellement par l'entremise de Mgr l'Archevêque de Québec et par la presse, nous ne pouvons absolument nous rendre compte de la raison qui en motive l'existence ; vu qu'il n'y a pas eu d'élection de députés depuis trois ans, et qu'à cette époque, où deux élections générales, l'élection des députésfédéraux et celle des députés provinciaux, ont eu lieu, il ne s'est rencontré, dans toute la Province de Québec qu'une seule plainte, et que cette plainte n'a eu aucun effet canonique.

Comment pourrions-nous être ainsi coupables, Très-Saint Père, puisque contre un corps composé de plus de mille prêtres disséminés par tout le pays, il ne s'est élevé jusqu'ici que trois ou quatre plaintes de la part d'adversaires connus du clergé, toujours, jusqu'à présent du moins, en dehors du diocèse des Trois-Rivières, et sans que les Ordinaires aient jugé nécessaire d'instituer des enquêtes ni de porter aucune condamnation canonique ?

La vérité est, que nous nous sommes toujours efforcés d'exposer la doctrine catholique contre les erreurs modernes qui envahissent le Canada malgré nos efforts, en nous conformant, selon notre possible, aux Encycliques et Documents Pontificaux et aux ordonnances des Conciles provinciaux, comme il est recommandé par la S. Congrégation de la Propagande, et que, si la conscience nous adresse quelques reproches c'est plutôt de ne pas avoir apporté dans nos

enseignements toute la force que comportent les termes mêmes des prescriptions conciliaires, pour le salut des âmes."

Si nos enseignements ont donné lieu à quelques mécontents, comme il en fut au reste à l'égard du divin Maitre lui-même, les mécontents ne furent jamais la masse du peuple, ce ne furent que certains individus ordinairement atteints ou imbus de doctrines funestes. Et s'il était arrivé que quelques-uns d'entre nous eussent dépassé les limites au-dedans desquelles se trouve la saine doctrine, ce que nous ignorons absolument, le nombre en est bien petit, et jusqu'à présent il est, pour ainsi dire, imperceptible pour nous.

Nous n'avons jamais ignoré, Très-Saint Père, qu'il n'y a pas de parti politique condamné comme parti ; mais nous professons que ceux qui adhèrent à des erreurs condamnées par le St Siége, et qui répandent et communiquent ces mêmes erreurs aux autres, au détriment de l'Eglise et de la société, comme nous en sommes trop souvent les témoins attristés, se rendent véritablement coupables devant Dieu. Telle est, dans la vérité, la manière d'agir que plusieurs des ennemis de l'Eglise appellent souvent influence indue dans notre ministère.

Il n'y a pas, Très-Saint Père, de parti du nom de Réformiste dans la Province de Québec ; il n'y a que les partis appelés *parti conservateur* et *parti libéral* Le parti réformiste dont il est question et qui a été " chaudement supporté par quelques Evêques " appartient à la Province d'Ontario, et n'a rien à faire dans notre Parlement provincial où se traitent spécialement nos questions religieuses

C'est encore manifestement une erreur de fait, Très-Saint Père, que de prétendre que nous provoquons les protestants à une guerre contre l'Eglise en les irritant par une immixtion indue dans les élections. La vérité est encore que les protestants en général vivent en bons termes avec nous ; ils respectent la constitution qui protége absolument le culte catholique, et les catholiques ne les molestent en aucune manière. Notre bienveillance pour eux va même jusqu'à l'excès ; plusieurs députés protestants ont dû et doivent encore leur entrée au Parlement aux suffrages des catholiques dans plus d'un collége électoral catholique de la Province de Québec.

Il est inouï pour nous que les prêtres aient nommé les candidats en chaire, comme il a été insinué, ou qu'ils les aient discrédités à l'aide du saint ministère, pour des causes particulières; cette dernière assertion, pour qui connait le clergé canadien, dépasse le vraisemblable, et ne saurait guère être prise au sérieux.

Nous avons donc été calomniés auprès de la S. Congrégation de la Propagande et nous venons redemander avec confiance à Votre Sainteté l'honneur de notre Saint Ministère outragé.

D'où nous sont venues ces accusations injustes ? Nous l'ignorons. En vain Mgr l'Evêque des Trois-Rivières a fait des intances en 1876 auprès du

Cardinal Préfet de la Propagande ; Sa Grandeur n'a pu obtenir de le connaitre. Les auteurs habiles de tout le mal peuvent-ils être autres que des adversaires déguisés de l'action sociale du sacerdoce, ou des personnes qui ont intérêt à induire le St Siége en erreur sur les faits, pour des motifs cachés ?

Nous aurions encore plusieurs communications importantes à faire à Votre Sainteté, mais nous craindrions d'abuser de sa bienveillance au milieu de tant de travaux qui L'accablent.

Qu'Elle nous permette encore seulement de Lui dire pour le soulagement de nos âmes et l'acquit du devoir de filial amour et de fidélité envers l'Eglise, que les erreurs modernes ne sont plus étrangères dans notre chère patrie, et qu'elles s'y répandent à notre grande douleur, par les livres, les brochures, les journaux et les discoursdes hommes atteints des erreurs de ces temps malheureux ; que depuis quelques années la sainte phalange du Seigneur parait en butte à une foule d'entraves,pendant que l'on voit l'armée opposée agir en toute liberté pour l'asservissement et la ruine de l'Eglise et des âmes.

C'est ainsi que nous en sommes arrivés à l'obligation de défendre notre Saint Ministère même, en union avec notre vénéré Evêque, devant la personne auguste de Votre Sainteté.

Aussi est-ce dans la plus sincère espérance que nous levons les yeux et les mains vers le Représentant de celui qui a les paroles de la vie éternelle, pour en obtenir le secours opportun, et que très-humblement prosternés à vos pieds nous implorons la Bénédiction Apostolique sur nous et notre cher Canada.

De Votre Sainteté,

Les fils tout dévoués,

Les Trois-Rivières,

A la Fête de S. Charles, 1881.

L. S. Malo, Ptre curé de Bécancourt, doyen d'âge.
M. D. Marcoux, Archiprêtre, curé de Champlain. Conseiller épiscopal.
R. A. Noiseux, Ptre curé de Ste-Geneviève.
J. O. Prince, Ptre curé de St-Maurice, Conseiller épiscopal.
J. H. Thibodeau, Ptre curé de Batiscan.
D. Fortin, Ptre curé de St Prosper.
Ad. Blondin, Ptre Vicaire de Champlain.
G. E. Caron, Ptre Vicaire de St Pierre-les-Becquets.
H. N. Descoteaux, Ptre Vicaire de St Stanislas.
A. Dupuis, Ptre Curé de Ste Anne de la Pérade.

Théop. Joyal, Ptre Vicaire de Ste Geneviève de Batiscan.
F. Beaudet, Ptre Vicaire de Ste Anne.
Edmond Grenier, Ptre Vicaire de Bécancourt.
Paul Dehaies de Villers, Ptre Curé de Ste-Gertrude, Conseiller épiscopal.
L. H. Dostie, Ptre Curé de St-Edouard de Gentilly.
J. N. Duguay, Ptre Curé de St-Célestin (Nicolet.)
V. DeCarufel, Ptre Curé de Ste Angèle (" .)
H E. Julien, Ptre Curé de St-Léonard.
T. S. DeCarufel, Ptre Curé de N.-D. du Mont-Carmel.
J. B. Grenier, Ptre Curé de Ste-Thècle.
J. B. Chrétien, Ptre Curé de Ste Flore.
C. A. Barolet, Ptre Curé de Ste-Eulalie. (Nicolet)
Ls. Ed. Bois, Ptre Curé de Maskinongé,
Philippe Hébert, Ptre Vicaire de Maskinongé.
Joachim Boucher, Ptre Curé de Louiseville, Rivière du Loup.
J. A. Mayrand, ancien curé de Ste-Ursule,
C O. Gingras, Ptre Curé de St-Didace.
N. O. Larue, Ptre Curé de St-Paulin.
Edouard Béliveau, Ptre Curé de Ste-Ursule.
J. Ed. Lafleche, Ptre Vicaire de Louiseville,
L. Aubry, Archiprêtre curé de St-Léon, Conseiller épiscopal.
J. B. Parent, Ptre Vicaire de St-Léon,
C. F. Baillargeon, Ptre Curé de Stanfold, Conseiller épiscopal.
L. A. Buisson, Ptre Curé de St-Norbert.
P. G. Brunel, Ptre Curé de St-Louis de Blandford.
E. LaFlèche, Ptre Curé de Victoriaville.
Jos. Elz Bellemare, Ptre Curé de Ste-Hélène.
J. B. H. Bellemare, Ptre Curé de St-Rémi de Tingwick.
Pierre Fortier, Ptre Vicaire de St-Médard.
M. Denoncourt, Ptre Vicaire de Stanfold.
Majorique Marchand, Archiprêtre Curé de Drummondville.
Arthur Paquin, Ptre Curé de St-Jean de Wickham.
Amable Elie Raiche, Ptre Curé de St-Cyrille de Wendover.
Prosper Cloutier, Vicaire à St-Guillaume.
Thomas Quinn, Ptre Curé de St-Félix.
H. Alexandre, Ptre Curé de St-Pierre de Durham.
Th. Boucher, Vicaire à St-Guillaume.
P. G. Béliveau, Vicaire à Drummondville.
Jos. Tessier, Ptre Curé de St-Germain.
Ul. Tessier, Ptre Curé de Ste-Sophie de Lévrard.
Pierre H. Marchand, Ptre Curé de St-Narcisse.
A. O. Savoie, Ptre Curé de St-Alexis.
H. Trahan, Ptre Curé de St-Sévère.

F. Verville, Ptre Curé de St-Elie.
J. D. S. de Carufel, Ptre Curé de St-Etienne.
T. Martel, Ptre Curé de St-Barnabé.
Chs Bellemare, Ptre Curé de St-Boniface.
F. X. E. Dussault, Ptre Vicaire du Mont-Carmel.
B. Prince, Ptre Vicaire d'Yamachiche.
J. Guillemette, Ptre Curé de St-Stanislas.
Jos. Forcier, Curé de St-Eugène.
Jean-Baptiste Leclair, Ptre Vicaire de St-Maurice.
P. Bellemare, Ptre Curé de Ste-Monique.
L. Sev. Rheault, Ptre Curé des Trois-Rivières.
O. Milot, Ptre Vicaire de Ste-Monique.
J. Ag. Legris, Ptre desservant de l'Eglise de l'Im. C. des Trois-Rivières.
J. N. Tessier, Ptre Vicaire des Trois-Rivières.
F. X. Cloutier, Ptre Vicaire aux Trois-Rivières.
D. Houde, Ptre Vicaire aux Trois-Rivières.
Louis Pothier, Ptre Curé de St-Médard de Warwick.
Ph H. Suzor, Archiprêtre Curé de Nicolet, Conseiller épiscopal.
Ed. P. de Courval, Ptre Vicaire à Nicolet.
P. Aug. Roberge, Ptre Curé de St-Michel.
H. A. Trottier, Ptre Chap.
Chs Z. Garceau, Curé de St-Pierre les Becquets
Ed. Brunel, Ptre Curé de St-Valère.
F. Connolly, Ptre Curé de St-Fulgence.
A. Smith, Ptre Curé de Ste-Brigitte des Saults.
N. D. St-Cyr, Ptre Curé de Ste-Clothilde.
B. C. Bochet, Curé de St-Patrice.
P. V. Jutras, Ptre Vic. de St-Patrice.
F. X. Lessard, Ptre Curé de St-Albert.
Michel Janelle, Ptre Curé de Ste-Perpétue.
L. E. Dauth, Ptre Curé de St-Guillaume.
Th. Lemire, Ptre Vic. de St-David
P. A. Lebrun, Ptre Curé de St-Pie.
A. Désaulniers, Curé de St-Bonaventure.
A Beauchêne, Ptre Curé de St-Luc.
D. Comeau, Ptre ancien-curé
F. X Desaulniers, Curé de la Pointe-du-Lac.
L. Desilets, Ptre Curé du Cap de la Magdeleine.
Eug. Duguay, Vic. au Cap de la Magdeleine.
N. Caron, Ptre Chapelain du Couvent de la Providence.
J. B. Laflèche, Ptre assistant de l'Eglise de l'Im. C. des Trois-Rivières.
L. Trahan, Ptre Curé de St-Thomas.
J. Richard, Ptre Chapelain des Frères de la Doctrine Chrétienne.
F. Thétrault, Ptre Curé de St-Wenceslas.

D. O. S. de Carufel, Ptre Missionnaire des Abénakis d
la paroisse de St Thomas

Chs O. Caron ptre V. G. Adm. du Diocè

Moyse Proulx Ptre Curé de St Tite
Chs. Mailhot Ptre Vicaire Gentilly

Le clergé du diocèse des Trois-Rivières se compose cent trente cinq prêtres dont vingt vivent dans les Séminaires ou colléges et cent quinze forment le clergé employé au ministère des ames. La supplique cidessus a été signé par les cent quinze membres du clergé pastoral, moins douze qui se sont abstenus de le faire.

L'original est conservé à l'Evêché comme record.

Certifié conforme à l'original.
Les 3 Riv. 29 dec. 1881

C. Ol. Caron pt V.G. adm. du dioc